

réaction salutaire ; aux infractions, sans nombre déjà, dont elle se rendait coupable vint s'ajouter la fraude au timbre.

« Nous dirons avec peine et regret — écrit, en 1847, la rédaction de l'*Annuaire départemental* — que la Société des Imprimeurs a rencontré dans la nature même des choses de décourageants obstacles qui ont, en partie, paralysé le bien qu'elle se proposait de faire. Ainsi, grâce à de déplorables abus qu'elle est impuissante à réprimer, cette société voit aujourd'hui l'honorable profession qu'elle s'efforçait de relever au point de vue moral, artistique et industriel, elle la voit plus que jamais avilie, dépréciée, réduite enfin au niveau de l'une des plus misérables professions qui végètent dans notre ville.

« Au point de vue moral, le corps des imprimeurs, nous le disons bien haut, devrait être depuis longtemps, en France, réglementé et soumis à l'autorité de chambres de discipline légalement armées de tous les pouvoirs dont usent, dans d'autres corporations, les chambres syndicales, pour faire respecter la discipline et frapper l'abus et l'immoralité partout où ils se rencontrent.

« Sans nous occuper des circonscriptions sur lesquelles ces chambres de discipline étendraient leur autorité dans le royaume, nous ne parlons ici que du département du Rhône en particulier, ou de la ville de Lyon dans laquelle les imprimeurs sont certes assez nombreux (trop nombreux malheureusement) pour être soumis à une chambre de discipline. Si les imprimeurs étaient légalement astreints à cette excellente institution, la société des imprimeurs de Lyon n'aurait pas eu à essuyer des refus d'adhésion dictés par l'esprit d'égoïsme ou autre motif ; et partant, incomplète dès son origine, elle ne serait point qualifiée peut-être de coterie par certains gens à qui elle a pu déplaire.

« Eh quoi ! une industrie qui dépend du Gouvernement et qui peut cependant lui être hostile, que notre législation menace à chaque instant, véritable épée de Damoclès constamment suspendue sur elle ; une profession qui exige d'autant plus de moralité de la part de ses membres, que leur